

À LA RECHERCHE DE :

OPÉRATRICE OU OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE, CL.I

POSTE RÉGULIER, DE REMPLACEMENT ET DE PROJET PARTICULIER DISPONIBLES!

Il y a plusieurs avantages à travailler à la CSSMI!

- ✓ Horaire de 35h par semaine, du lundi au vendredi
- ✓ Programme d'assurance collective et régime de retraite de la RREGOP
- ✓ Généreuse banque de vacances (20 jours par année scolaire)
- ✓ 17 congés fériés (fermeture des bureaux les 2 semaines du temps des fêtes)
- ✓ L'opportunité de travailler sur la banlieue nord de Montréal, entre ville et nature!
- ✓ Programme d'insertion professionnelle pour vous accompagner dans vos nouvelles fonctions.
- ✓ Salaire horaire pouvant aller jusqu'à 23,25\$, selon l'expérience et les qualifications

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Nous vous invitons à consulter le plan de classification [en cliquant sur le lien suivant](#).

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en soutien informatique ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir deux (2) années d'expérience pertinente.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Test écrit évaluant les habiletés reliées au poste. Seuil de passage 70%;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Avoir accès à un véhicule pour les déplacements entre les établissements de la CSSMI.

Pour postuler, veuillez faire parvenir votre CV par courriel à l'adresse suivante :

drh.dotation@cssmi.qc.ca .

Les candidats doivent également ouvrir leur dossier en ligne à l'adresse suivante :

<https://www9.cssmi.qc.ca/candidat/candidat.php>

La Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part. Seules les personnes dont les candidatures auront été retenues seront appelées.

Grâce aux 7 000 employés des 79 établissements situés dans les Basses-Laurentides, la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) se démarque par sa bienveillance et sa rigueur pour la persévérance et la réussite des 43 000 élèves.